

Hausse du nombre de propositions d'actionnaires sur des enjeux environnementaux et sociaux

Saison des votes par procuration

Pour le secteur de l'investissement, l'arrivée du mois d'avril annonce la saison des votes par procuration. La plupart des sociétés ouvertes tiennent leur assemblée générale annuelle dans une période de deux ou trois mois qui commence au début d'avril.

Le vote par procuration est un élément clé de l'engagement de RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) envers les entreprises dans lesquelles nous investissons; en effet, il nous procure un moyen de nous faire entendre sur une foule de sujets importants pour les membres des conseils d'administration et des directions des entreprises. RBC GMA prend part au vote dans plus de 2500 des quelque 3500 assemblées des actionnaires tenues pendant la saison des votes par procuration. Voter de manière responsable fait partie de notre devoir de fiduciaire et nos décisions concernant le vote sont prises en conformité avec nos Directives de vote par procuration. Se préparer pour la saison 2018 de votes par procuration consiste à prévoir les propositions d'actionnaires que RBC GMA s'attend à voir présenter au cours de la saison qui s'amorce.

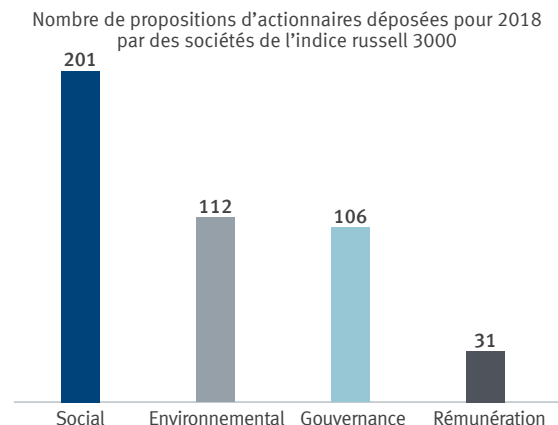
Propositions des actionnaires

La capacité de formuler des propositions, lors des réunions d'une société, est un droit important et un outil pour les actionnaires soucieux d'améliorer la performance de la société; cependant, les propositions d'actionnaires peuvent varier grandement en termes de motivation, de faisabilité, de justification et d'importance. En outre, la situation de chaque société est unique. Par conséquent, RBC GMA examine toutes les propositions d'actionnaires une à une, mais appuie généralement celles qui sont raisonnables et associées à une meilleure divulgation sur un risque réel ou une opportunité pour la société. En général RBC GMA vote contre des propositions qui commandent un plan d'action précis, s'appuyant sur le motif que la direction et le conseil d'administration sont les mieux placés pour prendre des décisions concernant certaines activités de la société.

Tendances parmi les propositions d'actionnaires

On reconnaît de plus en plus le fait que les questions environnementales et sociales sont importantes pour le rendement boursier. C'est pourquoi RBC GMA observe un nombre accru de propositions d'actionnaires concernant ces questions. Bloomberg a récemment signalé que les questions environnementales et sociales sont de plus en plus fréquentes et de fait, en 2017, des propositions sur ces questions ont été plus souvent présentées que celles associées à la gouvernance d'entreprise¹. Cette tendance semble se poursuivre pendant la saison 2018 des votes par procuration, d'après les données sur les propositions déposées pour les prochaines réunions.

Figure 1 : Les enjeux sociaux et environnementaux prioritaires à l'ordre du jour



Source: Institutional Shareholder Services Inc., 2018

Propositions environnementales et sociales des actionnaires

Quels sont donc les enjeux environnementaux et sociaux auxquels les investisseurs accordent la priorité en 2018? En ce qui a trait aux questions environnementales, une récente étude publiée par Ernst & Young a conclu que 64 % des investisseurs demandent aux entreprises de considérer les risques climatiques et les inquiétudes au sujet de la viabilité environnementale². Il convient de noter que le pourcentage

¹ Bloomberg Briefs, "Proxy Season Preview 2018."

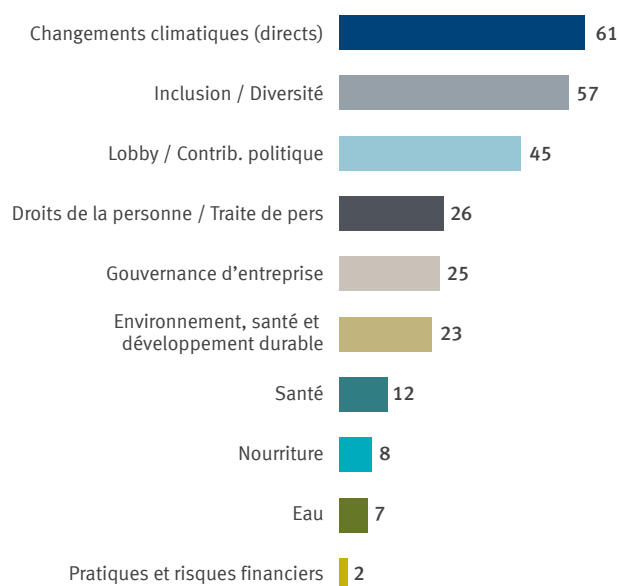
² Ernst & Young LLP, EY Center for Board Matters, "2018 Proxy Season Preview."

des investisseurs évoquant les changements climatiques comme une priorité a triplé depuis 2016³. Plus précisément, les investisseurs souhaitent une meilleure divulgation, une surveillance efficace de la part du conseil d'administration et des engagements pris pour gérer les risques propres à l'entreprise et les possibilités liées aux changements climatiques⁴.

Pour le volet social, la même étude a révélé que 82 % des investisseurs pensent que la composition du conseil d'administration devrait être une priorité, en plus d'accorder une importance particulière à la diversité de ses membres⁵. Cet intérêt plus grand accordé à la diversité au sein des conseils d'administration est reconnu par plusieurs études démontrant un lien entre la performance de l'entreprise et la diversité au sein du conseil, notamment en ce qui concerne une meilleure aptitude à cerner les problèmes et à les résoudre⁶.

L'intérêt accru des investisseurs pour les questions environnementales et sociales se reflète dans les résolutions déposées pour la saison 2018 des votes par procuration; lorsqu'on examine une répartition des résolutions par enjeu (voir ci-dessous), les résolutions les plus fréquemment présentées portent sur les questions de changements climatiques et de diversité⁷.

Figure 2 : Résolutions par enjeu



Source: Interfaith Center on Corporate Responsibility

Voter sur les propositions environnementales et sociales d'actionnaires chez RBC GMA

Qu'est-ce que cela signifie pour la saison 2018 des votes par procuration de RBC GMA? Comme mentionné, nous évaluons toutes les propositions des actionnaires sur une base individuelle. Pour évaluer des propositions d'actionnaires sur les questions environnementales et sociales, il est extrêmement important de cerner les risques sérieux et les possibilités associées aux questions à l'étude. On considère avec prudence la demande du proposant afin de décider s'il est raisonnable pour l'entreprise de mettre en œuvre une telle proposition. Habituellement, RBC GMA appuie les propositions d'actionnaires qui demandent d'améliorer la divulgation sur une question importante, qui n'imposera pas un fardeau financier déraisonnable ni n'exigera de divulguer des renseignements confidentiels. RBC GMA analysera également comment la divulgation d'information actuelle de l'entreprise se compare aux pratiques du secteur et si les pratiques de divulgation du secteur permettent d'informer suffisamment les actionnaires. Par conséquent, une proposition d'actionnaire qui demande d'améliorer la divulgation sur une question importante recevra sans doute un plus fort appui si la pratique de cette entreprise en la matière arrive très loin derrière la majorité de ses pairs.

Un bon exemple de proposition d'actionnaire au sujet de l'environnement qui est généralement soutenu est celui qui demande aux entreprises d'évaluer l'impact des politiques adoptées pour atteindre la cible d'un « scénario de réchauffement de 2°C ». Une proposition de ce type demande aux entreprises d'envisager la possibilité que les lois et règlements conçus pour maintenir les variations de température inférieures à 2°C soient adoptés. Ces lois et règlements pourraient influencer les recettes futures et la viabilité économique des actifs. Généralement, les propositions d'actionnaires recueillent un appui lorsqu'une entreprise ne fournit pas une information satisfaisante sur la manière dont elle cerne et gère ces risques. Lorsque la divulgation de ces renseignements peut permettre aux investisseurs de mieux évaluer l'exposition de l'entreprise aux risques climatiques et donc aux risques pour la valeur actionnariale, la proposition est généralement soutenue.

Les propositions d'actionnaires courantes en faveur des enjeux sociaux consistent généralement à demander aux entreprises de déclarer les écarts salariaux entre les hommes

³Ibid.

⁴Ibid.

⁵Ibid.

⁶Ibid.

⁷Interfaith Center on Corporate Responsibility, "2018 Proxy Resolutions and Voting Guide."

et les femmes, lorsque l'information qu'elles dévoilent est insuffisante et que leurs pratiques tirent de l'arrière sur celles de leurs pairs. Dans la plupart des cas, les entreprises qui négligent d'élucider cette question et de corriger tout écart existant pourraient se désavantager face à la concurrence quand vient le temps d'embaucher et de retenir des travailleurs talentueux en plus de provoquer un possible litige, avec des répercussions sur la marque et la réputation de l'entreprise. RBC GMA s'attend à un accroissement de ces propositions au cours de la saison 2018 sur les votes par procuration et, si les circonstances qui les entourent sont semblables, RBC GMA pourrait les appuyer également.

Attentes pour la saison 2018 des votes par procuration

Pour cette saison 2018 des votes par procuration, RBC GMA s'attend à voir des propositions sur une série de questions environnementales et sociales, notamment celles demandant une meilleure divulgation sur les changements climatiques, en particulier sur la planification d'un scénario 2 °C, sur l'établissement de cibles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et sur l'amélioration de la divulgation concernant la surveillance par le conseil d'administration des politiques sur les changements climatiques. De façon similaire, puisque les actionnaires mettent de plus en plus l'accent sur les risques et les possibilités associées aux enjeux sociaux, RBC GMA prévoit une augmentation du nombre de propositions sur la diversité au sein du conseil d'administration, sur le congé parental payé et l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Comme toujours, RBC GMA demeure engagée à voter dans l'intérêt primordial de ses porteurs de parts et elle croit qu'une approche réfléchie et éclairée de ces propositions constitue un moyen efficace d'ajouter de la valeur pour les clients.

Ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et il n'a pas pour but de donner des conseils de quelque sorte que ce soit dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, la division de gestion d'actifs de RBC Investment Management (Asia) Limited, et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC GMA Inc., (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements) qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Investment Management (Asia) Limited aux investisseurs professionnels et institutionnels et aux grossistes. Il ne vise pas les investisseurs du secteur détail. RBC Investment Management (Asia) Limited est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong. Tous les fonds ou stratégies mentionnés dans ce document ne sont pas enregistrés à Hong Kong, en Chine, à Singapour, en Corée ou à Taïwan et ne doivent pas y être vendus, émis ou offerts. Ce document ne vise aucunement à commercialiser, à offrir, à émettre ou à vendre ces fonds ou ces stratégies dans ces pays.

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2018
Date de publication : le 16 avril 2018